

Paris, le 22 octobre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CLIMAT : Les banques françaises, au rendez-vous de leurs engagements, accélèrent leur transformation pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris

Il y a 1 an, les banques françaises publiaient un [manifeste](#) dans lequel elles rappelaient leurs engagements et leur volonté commune d'accélérer leur transition, au service de leurs clients, pour contribuer au développement d'une économie bas carbone, écologique et inclusive. 1 an après, et à une semaine du Climate Finance Day, les banques françaises dressent un premier bilan factuel de leurs actions en faveur de la transition énergétique. Ce bilan montre qu'elles ont non seulement rempli leurs engagements, mais aussi qu'elles ont joué un rôle moteur au sein du secteur bancaire mondial, avec un niveau d'ambition élevé, en intégrant des objectifs climatiques dans leur stratégie et dans leurs critères de décision. Conscientes de leur rôle, elles entendent accélérer la transformation de leurs modèles d'affaires pour s'aligner le plus rapidement possible aux objectifs de l'Accord de Paris.

Sortie du charbon : un désengagement général et mesurable

Les grandes banques françaises ont instauré des politiques de désengagement du charbon qui sont aujourd'hui les plus avancées au monde. Premières à prendre position dès 2011, en 2019 elles ne financent plus de nouveaux projets de centrale à charbon et de mines de charbon thermique. Elles accompagnent leurs clients producteurs d'électricité dans leur transition énergétique et sont parmi les seules à leur demander effectivement des plans de sortie du charbon avec des dates butoir. Elles ont mis en place des politiques exigeantes relatives à l'évolution du « mix énergétique » de leurs clients, refusant d'entrer en relation avec les entreprises dont la part d'électricité produite à base de charbon excéderait un seuil fixé et/ou développant de nouvelles capacités charbon. **La FBF publiera dans les jours qui viennent le chiffre de l'exposition des banques françaises au charbon par rapport à une liste d'entreprises impliquées dans le charbon qui sera rendue publique, une première mondiale. Ce chiffre, inférieur à 0,20% de leur portefeuille corporate, permettra de mesurer, dans les prochaines années, l'impact du renforcement des politiques de sortie du charbon sur le portefeuille de crédit des banques.**

Financement du secteur renouvelable : croissance significative des financements

Développer les investissements clés pour la transition écologique est la priorité des banques françaises. Aujourd'hui, les projets motivés par la protection de l'environnement trouvent des financements. **Au total, l'engagement des banques françaises dans le seul financement du secteur renouvelable a atteint plus de 41 milliards d'euros en 2019, en augmentation de 57% en l'espace de 3 ans, une croissance supérieure à celle des renouvelables sur la même période (+26%)¹. Et ce montant va encore s'accroître dans les années à venir.**

¹ Source IRENA - The International Renewable Energy Agency

Intégration du critère climatique dans le modèle économique : les banques françaises innovent et sont partenaires des grandes institutions

Par ailleurs, les banques continuent à se mobiliser fortement à tous les niveaux : en pointe dans leur approche du risque climatique, la plupart des grandes banques françaises mettent en place des méthodologies qu'elles rendent publiques, pour permettre d'aligner leurs portefeuilles de prêts avec les objectifs de l'Accord de Paris (réchauffement du climat nettement inférieur à 2 degrés, tendant vers 1,5 degré). Derrière ces méthodologies, ce sont de véritables chantiers de transformation de leur modèle que les banques engagent. Ils vont leur permettre, progressivement, d'intégrer le critère climatique à la fois à la gestion d'ensemble de leur portefeuille et à des milliers de décisions individuelles prises dans le cadre de leurs activités de crédit et de services financiers. Cette transformation place le sujet climatique au cœur du dialogue avec les clients et de l'accompagnement qui leur est proposé.

Les banques françaises sont également présentes dans les différentes initiatives collectives et groupes de travail dédiés à l'amélioration de la gestion du risque climatique. Les banques françaises se sont aussi engagées dans une démarche globale et pro-active avec les principaux régulateurs et superviseurs européens, l'ACPR, l'ABE, la BCE, ... qui se concrétise par des participations actives à des groupes de travail, à des exercices pilotes climatiques et des réponses à des consultations.

Les six grandes banques françaises et la FBF ont par ailleurs signé les « Principes pour une banque responsable » de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP FI), qui contiennent notamment l'engagement des banques signataires à aligner leur stratégie pour être en ligne avec l'Accord de Paris.

Les banques françaises se désengagent des énergies les plus émettrices et accompagnent la transition énergétique. Quatre banques françaises sont dans le top 10 du marché émergent et en pleine croissance des prêts verts / durables et ces mêmes 4 banques sont dans le top 15 du marché des obligations durables. Enfin, dès à présent, les 4 banques françaises incluses dans le rapport « *Banking on Climate Change 2020* » financent 4 fois moins les énergies fossiles que les 4 premières banques du rapport.

L'Accord de Paris de décembre 2015 a été reçu par les banques françaises comme un signal fort, qui les a conduit à prendre de nombreuses initiatives en matière climatique. En 2020, tout en remplissant leur mission au service de l'économie – particulièrement exigeante en période de crise sanitaire – elles accélèrent leur transformation au service de cet objectif stratégique de bien commun qu'est le climat. Elles continueront à être à l'échelle mondiale en pointe dans le développement de la finance verte et à faire ainsi, avec les autres acteurs de la place, de Paris la capitale mondiale de la finance verte.

CONTACTS

Benoît DANTON : 01 48 00 50 70 – bdanton@fbf.fr

Jenny SENSIAU : 01 48 00 50 52 – jsensiau@fbf.fr

FBFservicepresse@fbf.fr

Suivez-nous sur Twitter

[@FBFFrance](https://twitter.com/FBFFrance)